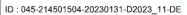
Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 31/01/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
9	9	9

Vote

A l'unanimité

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Montargis L'an 2023, le 31 Janvier à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. POISSON André, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 24/01/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 24/01/2023.

<u>Présents</u>: M. POISSON André, Maire, Mme ASSELIN Caroline, M. BAUNARD Dominique, Mme GEINDREAU Sabine, Mme BECQUE Cathy, M. PELLETIER Laurent, M. CHENAULT Yohann, M. FRAPPIN Christophe, M. FRANCART Jean-Luc

Secrétaire de séance : M. CHENAULT Yohann

D2023_11 - Désignation d'un délégué suppléant au SICTOM

Vu la délibération D2020_28 du 23/05/2020 désignant les délégués au SICTOM,

Vu la démission de Mr Pascal POTEAU, 1er adjoint au maire en date du 23 décembre 2022, il convient de le remplacer.

Vu l'article L. 5212-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Pour rappel, le délégué titulaire est Mr POISSON André.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- nomme au Conseil d'Administration du SICTOM de la Région de Châteauneuf-sur-Loire :
 - 1 délégué suppléant

Mr Christophe FRAPPIN.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme: En mairie, le 03/02/2023

Le Maire

M. André POISSON

Le secrétaire de séance, M. CHENAULT Yohann

forward